

Adresser une candidature spontanée

► *Postuler par courrier*

Pour nous faire parvenir **une candidature spontanée**, il vous suffit d'envoyer une lettre de motivation ainsi qu'un CV à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges
Direction des Ressources Humaines
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

Dès réception de votre candidature, elle sera conservée dans une candidathèque **pour une durée de 6 mois**, et pour une durée **d'un an pour les agents des collèges**, afin de vous contacter si un poste est susceptible de vous correspondre.

Le Conseil général répond à toutes les candidatures reçues.
Aussi, vous recevrez un courrier **accusant réception de votre candidature**.

► *Postuler en ligne*

Il vous est aussi possible de postuler en ligne sur www.vosges.fr : **Espace emploi** en remplissant le formulaire mis à disposition et déposant votre lettre de motivation et votre CV au format pdf.